

Programme de restauration de l'esturgeon européen *Acipenser sturio* : plan national d'action et programme de recherche associé

Marie-Laure ACOLAS¹, Vanessa LAURONCE², Gilles ADAM³, Eric ROCHARD¹

1. IRSTEA Unité EABX Ecosystèmes aquatiques et changements globaux, Bordeaux

2. MIGADO, Le Passage d'Agen

3. DREAL Aquitaine, Bordeaux

<http://www.sturio.fr/>

De nombreuses espèces de poissons migrateurs amphihalins sont en déclin depuis plusieurs décennies. La dégradation ou la destruction des habitats, les obstacles à la migration et la surpêche participent à la réduction des effectifs. L'esturgeon Européen, espèce emblématique des grands fleuves comme la Gironde, l'Elbe ou le Guadalquivir, classé en danger critique d'extinction selon les critères UICN, fait l'objet d'un programme de restauration Européen décliné aux échelles nationales (France et Allemagne). La dernière population est issue du bassin de la Gironde, la dernière reproduction avérée en milieu naturel datant de 1994. Depuis cette date, deux stocks captifs permettant de préserver des spécimens ont été constitués en France et en Allemagne. Grâce à la production de juvéniles à partir de géniteurs du stock captif français, la population est soutenue par des repeuplements réguliers depuis 2007, les premiers déversements ayant été réalisés en 1995.

Les programmes de repeuplement visent à pallier la chute des stocks naturels des espèces à forte valeur patrimoniale en réintroduisant en milieu naturel des individus produits en captivité. Ce type de mesure doit être accompagné de méthodes d'évaluation à long terme afin de déterminer et d'optimiser leur efficacité et leur durée. Le plan national d'action français 2011-2015 en faveur de l'esturgeon Européen s'efforce d'articuler les différentes actions de restauration en milieu naturel (protection des habitats, sensibilisation des acteurs, repeuplement et suivi de la population) et en captivité (conservation du stock captif, production de juvéniles pour le repeuplement). Actuellement en cours de révision, il encadre également des échanges internationaux. Les actions de recherche ont pour but d'améliorer les connaissances sur l'espèce (reproduction, comportement migratoire, utilisation des habitats, sensibilité aux facteurs de l'environnement, diversité génétique, ...) et d'évaluer l'efficacité des actions (évaluation et amélioration des pratiques de repeuplement) afin d'accompagner l'évolution des mesures de gestion.